

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2018

### de l'association

### « SAUVEGARDONS L'ÉGLISE DE JUSSY-LE-CHAUDRIER »

Le mercredi 4 juillet 2018, salle des fêtes de Jussy-le-Chaudrier

#### COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- rapports d'activité et financier 2017-2018
- difficultés sur la mise en œuvre des travaux
- initiatives pour trouver des moyens financiers
- questions diverses....

#### - Accueil des participants :

- Emargements et adhésions : 51 présents + 30 bons pour pouvoirs.  
Les statuts de l'association ne mentionnent pas de quorum, donc l'assemblée générale peut se tenir.
- Diaporama de la présentation de l'église et de l'association
- Ouverture de l'assemblée générale par la présidente. Remerciements aux nombreux participants y compris les anciens habitants de Jussy qui viennent de loin.

#### - Présentation du rapport d'activité par la présidente (ci-joint).

Discussion. Rapport adopté à l'unanimité.

#### - Présentation du rapport financier (ci-joint, ci-après) par le trésorier.

Les recettes proviennent des 213 adhésions et des dons, complétées par les bénéfices des activités brocantes de l'été 2017 à Jussy-le-Chaudrier, Passy et Précý.

Les dépenses : la déclaration de l'association au Journal officiel et l'adhésion à l'association nationale « SPPEF Sites et Monuments »

Rapport de la commissaire aux comptes (Valérie Barbon, désignée au CA du 25 juin 2018) :

« *Opinion sur les comptes annuels :*

*A la lecture des documents comptables remis ceux-ci sont tenus de manière simplifiée, compte tenu d'une création récente et d'une activité restreinte.*

*Je n'ai pas constaté d'irrégularités significatives mettant en doute le résultat de l'exercice. Le résultat obtenu est cohérent et équilibré. Les charges de fonctionnement sont largement compensées par une forte adhésion et une remise en dons conséquente. »*

Discussion. Rapport adopté à l'unanimité.

#### - Difficultés sur la mise en œuvre des travaux

La discussion sur ce point avait été amorcée dès la présentation du rapport d'activité

Démonstration 'd'où vient le problème ?' à partir de la maquette de Marc Gitton.

Manque d'informations sur le suivi du dossier.

Une copie du plan de financement délibéré en conseil municipal du 9 février 2018 envoyé à la préfecture le 26 mars 2018, a été communiquée à l'association seulement le 4 juillet 2018, [montant de 200 000 € HT avec une demande de subvention de 40 % à la préfecture (accordée) et un emprunt de 120 000 Euros].

Les démarches pour engager les travaux d'urgence n'ayant pas été réalisées, l'urgence n'est plus considérée comme impérieuse mais simple : il sera alors nécessaire de faire un appel d'offres aux entreprises. Arrivant en période de congés dans les entreprises, il est exprimé une forte inquiétude sur la date de début des travaux d'urgence.

Présentation d'une motion :

**« Constatant les retards de la mise en route des travaux de consolidation de l'édifice l'assemblée générale demande :  
un calendrier des procédures de mise en œuvre des travaux ;  
et, que les travaux d'urgence soient engagés dès cet automne. »**

La motion a été adoptée à l'unanimité.

#### - Initiatives pour trouver des moyens financiers

Des propositions d'animations :

Concours de pétanque.

Animation pêche.

Randonnée rallye

Concert.

Repas dansant.

Conférence-film-diaporama...

Prise de contact avec la Fondation du Patrimoine.

Financement participatif...

#### - Questions diverses :

Il est demandé d'utiliser les outils de communication internet pour diffuser les informations aux adhérents au fur et à mesure....

**Verre de l'amitié** offert par les membres du conseil d'administration.

le lundi 9 juillet 2018, le bureau de l'association

*Anne-Marie Gogué, présidente*

*Thierry Ladroue, vice-président.*

*Marc Gitton, trésorier*

*Marcelle Pavin, trésorière adjointe*

*Michèle Vachette, secrétaire*

*Michèle Fargeau, secrétaire adjointe*

**Association « Sauvegardons l'église de Jussy-le-Chaudrier »**

*Siège social : Mairie de Jussy-le-Chaudrier, 6 place de l'église, 18140 Jussy-le-Chaudrier  
N° W181004204 (parution au JO du 3 juin 2017),*

*Objet : en priorité la sauvegarde, la restauration et la protection de l'église Saint Julien de Jussy-le-Chaudrier, afin d'employer tous les moyens utiles pour réunir les fonds nécessaires aux réparations de l'édifice, et pour la mettre en valeur, et ainsi faire connaître le patrimoine culturel et architectural de la commune.*

**Assemblée Générale, mercredi 4 juillet 2018**

de l'association « Sauvegardons l'église de Jussy-le-Chaudrier »

**Rapport d'activité 2017-2018**

Chronologie succincte de nos activités :

Le 10 mai 2017 :	Assemblée constitutive de l'association.
Le 18 mai 2017	Conseil d'Administration (élection du bureau...)
le 22 mai 2017	Déclaration de l'association La création a été validée par la <u>parution au JO le 3 juin 2017</u>
Le 8 juillet 2017 :	Tenue d'un stand avec panneaux et maquettes didactiques, lors de la fête annuelle du village (brocante) pour information au public – animation (vente d'objets, filet garni, cordes)
Le 20 décembre 2017	Entrevue avec le maire à notre demande.
Le 21 décembre 2017	Déclaration à l'« Indentification du Patrimoine immobilier en péril Mission Stéphane Bern » (référence : 2017-00004810)
Le 10 janvier 2018	Lettre à M. Carves, architecte des Batiments de France
Le 30 janvier 2018	Consultation du dossier « Eglise de Jussy-le-Chaudrier AVP PC - Demande d'autorisation pour les travaux d'urgence et de mise en sécurité de la nef »
Le 16 février 2018	Lettre à Mme la Préfète
Le 1 <sup>er</sup> mars 2018	Invités par la mairie à la présentation des travaux de consolidation par M. Guittot, architecte du patrimoine
Le 8 mars 2018	Lettre à M. Carves, architecte des Bâtiments de France, copie M. Guittot, M. le Maire de Jussy-le-Chaudrier
Le 22 juin 2018	Demande d'un entretien téléphonique avec M. Guittot, aussitôt acceptée et réalisée.
Le 25 juin 2018	Conseil d'administration de l'association

Des réunions de bureau de l'association  
Des consultations d'architectes...

**Assemblée Générale, mercredi 4 juillet 2018**

de l'association « Sauvegardons l'église de Jussy-le-Chaudrier »

**Rapport financier 2017-2018**

L'assemblée constitutive ayant eu lieu le 10 mai 2017, la déclaration réalisée le 22 mai 2017, la création a été validée par la parution au JO le 3 juin 2017.

L'exercice comptable de l'association est du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2018.

**RECETTES**

Adhésions et Dons dont adhésions : <b>213 (adhérents)</b> x 5 € = 1065 € dons : 1812 €	<b>2877</b>
Activités : Brocante 8 juillet 2017 Jussy-le-Chaudrier Brocante 26-27 août 2017 Passy, Précy	234 77
Total des recettes	<b>3188 €</b>

**DEPENSES**

Inscription au Journal Officiel	44,00
Achats pour le filet garni de la brocante de Jussy	35,32
Adhésion 2017 à la SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France) (cf. revue Sites et Monuments)	65,00
Adhésion 2018 SPPEF	65,00
Total des dépenses	<b>209,32 €</b>

**Résultat de l'exercice : 2978,68 €**

**Solde bancaire au 31 mars 2018 : 2978,68 €**